

Les personnels du lycée Paul Duez de Cambrai

Leurs représentants en CA

A Mme Sophie Brejean,

Rectrice de l'Académie de Lille

Madame,

La cyberattaque qui a touché la région Hauts de France depuis le 10 octobre dernier a eu pour conséquence de dégrader très lourdement les conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale ainsi que les conditions d'études des élèves, et dans notre établissement particulièrement.

En effet, l'impossibilité d'avoir accès au parc informatique a un très lourd impact sur la préparation et le déroulement des cours dans toutes les matières.

Les collègues de certaines disciplines : SNT, NSI, SI, STI2D, Economie gestion notamment se retrouvent dans la quasi-impossibilité d'enseigner.

D'autres collègues, très nombreux sont obligés tous les jours d'inventer de nouvelles séances de cours, de réadapter leurs contenus et leur pédagogie. Cela génère beaucoup de pression au quotidien et un vrai surcroît de travail.

Cette situation pèse lourdement sur l'ensemble des personnels enseignants, de vie scolaire, administratifs et même de service car la restauration a aussi été impactée et continue de fonctionner en mode dégradé (sans réservation de repas possible).

Tout comme pèse l'absence d'informations concernant l'évolution de la situation malgré les affirmations des services de la Région. Et également l'incertitude relative à la préparation des examens, car le retard s'accumule dans les progressions et des activités reposant sur le numérique ne peuvent être organisées.

La F.A.Q. mise en place par les services de la Région n'est pas connue des personnels. Les « soi-disantes » préconisations proposées par le corps des IPR reposent souvent sur la condition d'utiliser son matériel informatique personnel ou de pratiquer la classe inversée.

Cela ne peut constituer une solution acceptable.

L'ensemble des collègues tient à pouvoir exercer à nouveau son métier dans des conditions normales le plus rapidement possible et souhaite être informé de l'évolution de la situation.

A cette date, le 18 novembre, la situation n'est toujours redevenue normale et nous ne pouvons toujours pas accéder ni au réseau pédagogique, ni aux connexions internet.

Les choix opérés par la Région concernant la gestion du parc informatique, l'organisation des réseaux et le manque de personnel chargé de la maintenance des réseaux informatiques à l'intérieur des établissements contribuent à faire perdurer la crise.

Nous souhaitons donc être informés rapidement et régulièrement de l'évolution de la situation et nous souhaitons également que des solutions plus adaptées au fonctionnement administratif et pédagogique des établissements soient trouvées.

Nous ne saurions accepter une dégradation dans la durée du fonctionnement des lycées publics et tenons à rappeler que les lycées privés, eux, ne sont pas touchés.

De plus la situation créée par la cyberattaque a des conséquences sur les budgets des établissements en particulier en occasionnant des frais supplémentaires de reprographie.

Nous demandons que cela soit pris en compte et fasse l'objet d'une dotation exceptionnelle afin de ne pas épuiser rapidement les crédits pédagogiques des établissements.

Veuillez agréer Madame, l'expression de nos salutations respectueuses.